

Dagenais, Robillard, Bumbray, Gallery, Lavallée, Leclaire, DeSerres, Duquette, Giroux, O'Connell, Laviolette, Robinson, Ward, J. B. A. Martin, Séguin, Labrecque, Lévesque, Guay, David et Roy—26.

Contre: Turner, L.-A. Lapointe, Mercier, Gadbois, Nault, M. Martin, Marin et Houlé—8.

Ladite proposition est ainsi affirmative, et il est
Résolu: En conséquence.

Ledit règlement est en conséquence lu pour la troisième fois.

Sur proposition de M. l'échevin LECLAIRE, appuyé par M. l'échevin PROULX, il est

Résolu: Que ledit règlement soit grossoyé et qu'il soit présenté au maire et au greffier de la Ville pour qu'ils y apposent leur signature.

34.—Etant lu l'ordre du jour pour adopter en première, deuxième et troisième lectures un règlement annexant une partie de la paroisse du Sault-au-Récollet,

Ledit règlement est en conséquence lu pour la première fois.

Sur proposition de M. l'échevin LAVALLEE, appuyé par M. l'échevin HOULE, il est

Résolu: Que la règle 79 soit suspendue et que ledit règlement soit maintenant lu une deuxième et une troisième fois.

Le Conseil procède alors à la prise en considération dudit règlement en deuxième lecture.

La section 1 étant lue, et un débat s'engageant,

Sur proposition de M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin PROULX,

Le Conseil s'ajourne.

L. O. DAVID,
Greffier de la Ville.

RENE BAUSET,
Sous-greffier de la Ville.

COMMISSION DES PARCS ET TRAVERSES

Compte rendu de l'assemblée du 24 avril

Sont présents: MM. les échevins Robillard, président, Laviolette, Stearns, Labrecque, Houlé et Guay.

—Soumise une lettre de M. D. Landry demandant à être nommé constable.

Déposée sur le bureau.

—M. l'échevin Leclaire se présente devant la Commission et demande qu'on démolisse et qu'on enlève des vieilles bâtisses ci-devant occupées par le département d'Hygiène sur la partie du parc Mont-Royal connue sous le nom de "Ferme Fletcher."

Sur proposition de M. l'échevin Guay, il est

Résolu: D'accorder cette requête et de présenter au Conseil un rapport demandant l'autorisation de vendre à l'encan les matériaux desdites maisons.

—Une délégation des fidéicommissaires de la Compagnie du Cimetière Mont-Royal, composée de MM. G. F. C. Smith, W. M. Ramsay, Richard White, S. O. Shorey, Henry Bulmer et C. J. Fleet, se présente devant la Commission pour répondre à l'invitation faite à la Compagnie du Cimetière Mont-Royal d'avoir une entrevue avec les représentants de la Ville au sujet de la conversion du cimetière de l'avenue Papineau en parc public.

M. S. O. Shorey dit que les fidéicommissaires de ladite compagnie sont prêts à céder l'ancien cimetière de l'avenue Papineau dans le but de le convertir en parc public, à un prix devant être fixé par arbitres et indépendamment du coût de l'enlèvement des corps qui devra s'élever à \$12,000 environ.

M. le président informe les délégués que la Ville, en vertu de sa charte, a le droit d'exproprier ou d'acheter ladite propriété, mais qu'elle ne peut payer davantage que la valeur cotisée plus 20%. Il demande aux représentants de la compagnie du cimetière s'ils sont disposés à vendre leur propriété à ce prix.

M. Richard White déclare que les fidéicommissaires sont aussi désireux que la Commission de voir cette propriété transformée en un parc public. Pour sa part, il serait disposé à accepter ce que la loi offre avec en plus une allocation pour l'enlèvement des corps.

Dagenais, Robillard, Bumbray, Gallery, Lavallée, Leclaire, DeSerres, Duquette, Giroux, O'Connell, Laviolette, Robinson, Ward, J. B. A. Martin, Séguin, Labrecque, Lévesque, Guay, David et Roy—26.

Nays: Turner, L. A. Lapointe, Mercier, Gadbois, Nault, M. Martin, Marin and Houlé—8.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

Said by-law was accordingly read a third time.

On motion of Ald. LECLAIRE, seconded by Ald. PROULX, it was

Resolved: That said by-law be engrossed and presented to the Mayor and the City Clerk for their signatures.

34.—The order of the day being read for the 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to annex a portion of Sault-au-Récollet,

Said by-law was accordingly read a first time.

On motion of Ald. LAVALLEE, seconded by Ald. HOULE, it was

Resolved: That rule 79 be suspended and that said by-law be now read a second and third time.

The Council thereupon proceeded to consider said by-law in second reading and

Section 1 being read and a debate arising,

On motion of Ald. PAYETTE, seconded by Ald. PROULX, The Council adjourned.

L. O. DAVID,
City Clerk.

RENE BAUSET,
Asst. City Clerk.

PARKS AND FERRIES COMMITTEE

Report of Meeting held the 24th of April.

Present: Alderman Robillard, chairman, Laviolette, Stearns, Labrecque, Houlé and Guay.

—Submitted a letter from Mr. D. Landry, to be appointed constable.

Laid on the table.

—Alderman Leclaire appeared before the Committee and requested that steps be taken to demolish and remove the old buildings, previously occupied by the Health department, on that part of Mount Royal Park known as Fletcher's Field.

On motion of Alderman Guay, it was

Resolved: To grant said request and to report to Council for authorization to sell the material of these houses, at auction.

—A delegation of the trustees of the Mount Royal Cemetery Company, composed of Messrs. G. F. C. Smith, W. M. Ramsay, Richard White, S. O. Shorey, Henry Bulmer and C. J. Fleet, appeared before the Committee in response to the invitation made to the Mount Royal Cemetery Company for an interview anent the conversion of Papineau Avenue Cemetery into public park.

Mr. S. O. Shorey explained that the trustees of Mount Royal Cemetery Co. are willing to cede their old burial ground on Papineau Avenue for the purpose of making it a public park, at a price to be determined by arbitrators, besides the cost of removing the bodies which would amount to about \$12,000.

The chairman informed the delegates that the City had the power, by its charter, to expropriate or purchase said property but could not pay more than the assessed value plus 20 p. c., and he asked the representatives of the Cemetery Co'y. if they would be willing to dispose of the property at that price.

Mr. Richard White stated that the trustees were as anxious as the Committee to see that property transformed into a public park, and for his part, he was disposed to accept what the law provided for with an allowance for the removal of the bodies.